

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juillet 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2913)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS56

présenté par
M. Sirugue, rapporteur

ARTICLE 24

À la fin de l'alinéa 78, substituer au mot :

« sexués »,

les mots :

« présentés par sexe ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.